

20 SEPTEMBRE 2015 - DIMANCHE SANS VOITURE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION

Attention !

Votre demande sera traitée si :

1. Vous habitez la commune auprès de laquelle vous effectuez votre demande.
2. Vous êtes domicilié hors de la Région de Bruxelles-Capitale et devez vous rendre sur le territoire de la commune auprès de laquelle vous effectuez votre demande.

Le nombre de dérogations étant limité, nous vous conseillons d'introduire votre demande à partir du 05/08/2015 par courriel : jsv@forest.brussels

La date limite de délivrance des dérogations est fixée au **11 septembre 2015**.

Attention !

Ne pas oublier de joindre à la demande :

- une copie de tout document permettant de préciser ou confirmer le motif de la demande de dérogation (tel que demandé dans le formulaire).

Le conducteur doit apposer la dérogation sur la face interne du pare-brise, ou à défaut, sur la partie avant du véhicule.

NOUS RAPPELONS QUE LE 20 SEPTEMBRE 2015, ENTRE 9H30 ET 19H00 :

- 1. LA VITESSE DES VEHICULES AUTORISES A CIRCULER SERA LIMITEE A 30KM/H.**
- 2. LE CODE DE LA ROUTE RESTE D'APPLICATION.**
- 3. LA POLICE EFFECTUERA DES CONTROLES DANS LES 19 COMMUNES.**

**20 SEPTEMBRE 2015 "DIMANCHE SANS VOITURE"
FORMULAIRE DE DEMANDE INDIVIDUELLE DE DEROGATION**

Numéro d'identification :

PRIERE DE REMPLIR LES CASES EN LETTRES MAJUSCULES

Identification

Nom du conducteur :

Prénom du conducteur :

Plaque d'immatriculation du véhicule :

Obligation légale : les documents ci-dessous doivent toujours se trouver à bord du véhicule et peuvent faire l'objet d'un contrôle par un agent qualifié :

- **carte grise (certificat d'immatriculation)**
- **carte verte valable (assurance du véhicule)**
- **le cas échéant, certificat du contrôle technique**

Zone obligatoire

Rue/Av/Bd : N°/b :

C.P. : Localité :

Tél. : Fax :

E-mail :

Adresse de contact –
Zone obligatoire

Motif pour lequel vous avez impérativement besoin d'un véhicule entre 9h30 et 19 heures :

Veillez cocher le motif qui correspond à votre cas. Sinon, veuillez indiquer la raison précise dans "autres".

- Personnel appelable en urgence (*joindre une attestation de l'employeur*) ;
- Professions nécessitant des déplacements multiples (dépannage, profession libérale médicale,...) (*motiver le déplacement*),
- Livraisons qui ne peuvent être effectuées un autre jour (médicaments, boulangerie, Horeca, ...) (*motiver le déplacement*) ;
- Marchands ambulants, brocanteurs, maraîchers, ... (*motiver le déplacement*) ;
- Travailleur dont les horaires sont incompatibles avec ceux des transports publics (début de service avant 7 heures et fin après 22 heures) (*joindre une attestation de l'employeur*) ;
- Retour ou départ de vacances (*joindre si possible une copie du billet d'avion ou une preuve de réservation du voyage*) ;
- Les touristes étrangers, transfert de l'hôtel vers l'aéroport ou de l'aéroport vers l'hôtel (*copie de la réservation de l'hôtel ou du billet d'avion*) ;
- Organisation d'événements dans le cadre du Dimanche sans voiture ou des Journées du Patrimoine, nécessitant l'utilisation d'une voiture (*motiver le déplacement : type d'activités, type de matériel ou de personnes transportées...*) ;
- Événement exceptionnel (mariage, enterrement, baptême,...) (*joindre une copie du faire-part*) ;
- Déplacements pour raisons médicales (*joindre une copie du certificat médical*) ;
- Autres (motiver le déplacement) :

Motifs - Zone obligatoire

Motivation (si demandée) :

Itinéraire projeté

Point de départ (code postal) : Point d'arrivée (code postal) :

Horaire prévu pour le(s) déplacement(s) : spécifiez les tranches horaires pour lesquelles vous demandez une dérogation.
Je souhaiterais obtenir une dérogation afin de pouvoir circuler :

De à et de à

Je certifie sur l'honneur que ma déclaration est sincère.

Date

Nom

Signature